

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Certificat de capacité - Orthoptie

**Niveau d'étude
visé**
BAC +3**Durée**
3 ans**Composante**
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sport**Langue(s)
d'enseignement**
Français**Ouvert en stage**
Non

Parcours proposés

[> Certificat de capacité d'orthoptiste](#)

Présentation

L'orthoptiste intervient sur prescription médicale. Il dépiste, évalue, rééduque et explore les troubles de la vision du nourrisson à la personne âgée. Il pratique des bilans orthoptiques. A la suite de ce bilan, l'orthoptiste élabore avec le patient un projet de soins. Il aidera le patient à prendre conscience des troubles ressentis et à cerner les possibilités de traitement qui lui sont proposées. L'orthoptiste peut également réaliser des actes d'exploration fonctionnelle, en présence ou non d'un ophtalmologiste. L'orthoptiste peut réaliser des actes de pré consultation à la demande de l'ophtalmologiste (évaluation de la vision).

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Julie Ceccone

✉ julie.ceccone@univ-lille.fr

Responsable pédagogique de la Mention

Pierre Labalette

✉ pierre.labalette@univ-lille.fr

Responsable pédagogique de la Mention

Karine Beaussart-Defachel

✉ karine.beaussart@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Loos - Département de médecine

Campus

🏠 Campus Santé

En savoir plus

Pour plus d'informations sur les formations initiales

[🔗 https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale](https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale)

Pour plus d'informations sur la formation de médecine orthoptie

[🔗 https://ufr3s.univ-lille.fr/medecine/orthoptie](https://ufr3s.univ-lille.fr/medecine/orthoptie)

Programme

Certificat de capacité d'orthoptiste